



## EXTRAIT DU REGISTRE

des

### DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mars 2024

**COMMUNE DE LA BARBEN**  
DEPARTEMENT  
**DES BOUCHES DU RHONE**

ARRONDISSEMENT  
**D'AIX-EN-PROVENCE**

*République française*  
*Liberté, égalité, fraternité*

#### DÉLIBÉRATION N °10-2024

Nombre de membres en exercice .....	12
Nombre de membres présents .....	8
Nombre de membres votants .....	10
Pour	10
Contre	0
Abstention	0

Date de la convocation : 15/03/2024

L'an deux mille vingt quatre le trente du mois de mars à 09h 00, le Conseil Municipal de la commune de LA BARBEN a été assemblé salle du Conseil Municipal, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121.10 à 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, et conformément à l'article L.2121-14 du CGCT et à l'article R.2121-8 du CGCT sous la présidence de Madame Maryvonne GASCON

Étaient présents à cette assemblée : Maryvonne GASCON, Philippe CARON, Bernard JEAN, Colette MARTINET, Michel GOURLIA, Jean COYE, Sabine BOUICHET, et Mélanie HENARD formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de douze membres  
EXCUSÉS DONNANT POUVOIR : Noel THOMAS à Colette MARTINET et Michel PUECH

EXCUSÉS ABSENT : Laurent LAMOTTE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Bernard JEAN

---oooOooo---

#### OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Est soumis à l'approbation du Conseil Municipal le Compte Administratif 2023 du budget de la commune.

Le Compte Administratif 2023 peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés (1)		409 008.91 €		304 645.77 €	€ -	304 645.77 €
Operations de l'exercice (2)	531 416.10 €	292 638.76 €	1 106 223.69 €	1 292 426.44 €	1 637 639.79 €	1 585 065.20 €
<b>Résultat de l'exercice (3)</b>		<b>- 238 777.34 €</b>		<b>186 202.75 €</b>		<b>- 52 574.59 €</b>
TOTAUX (1)+(2)	531 416.10 €	701 647.67 €	1 106 223.69 €	1 597 072.21 €	1 637 639.79 €	2 298 719.88 €
<b>Resultat de Clôture</b>		<b>170 231.57 €</b>		<b>490 848.52 €</b>		<b>661 080.09 €</b>
Restes à réaliser	111 287.91 €	81 683.00 €			111 287.91 €	81 683.00 €
TOTAUX CUMULES	642 704.01 €	783 330.67 €	1 106 223.69 €	1 597 072.21 €	1 748 927.70 €	2 380 402.88 €
<b>RESULTATS DEFINITIFS/BESOIN DE FINANCEMENTS</b>		<b>140 626.66 €</b>		<b>490 848.52 €</b>		<b>631 475.18 €</b>

Le Conseil Municipal,  
Entendu l'exposé du rapporteur,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**CONSTATE** que Monsieur le Maire ni ne participe au débat ni ne prend part au vote ;

**APPROUVE** le compte administratif 2023 de la Commune de La Barben, budget principal ;

**VOTE** et **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**PRECISE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication et de sa transmission à Monsieur le Sous-préfet d'Aix-en-Provence.

La Barben, le 30 mars 2024

La 1<sup>ère</sup> Adjointe

Maryvonne GASCON



Secrétaire de séance

Bernard JEAN

A handwritten signature in black ink, appearing to be "BJ", written over a faint circular stamp.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal, Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le  
Le Maire Franck SANTOS de la publication/notification le  
Fait à La Barben, le